

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES**  
**Extrait du Registre**  
**des délibérations du Conseil Communautaire**  
**de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONCON**

**SEANCE DU 09 DECEMBRE 2025 A 18 HEURES**

*L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 01 décembre 2025, s'est réuni à la salle de la Manutention à Embrun, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEAUD, Présidente.*

*Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN*

*Présents :* MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEAUD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BERNARD-BRUNEL Franck, RIFFAUD Jean-Louis, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, PELLISSIER Robert, BEY Daniel, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.

*Absents excusés :* SCARAFAGIO Stéphane donne pouvoir à Chantal EYMEAUD, SILVE Wiebke donne pouvoir à DEPEILLE Zoïa, DIDIER Alexandre donne pouvoir à Franck BERNARD BRUNEL, BLANCHET Ouria donne pouvoir à RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, MARROU Jehanne donne pouvoir à Marc AUDIER, GOURLAIN Mireille.

*Absent représenté :* MAILLARD Laurent représenté par BEY Daniel, son suppléant.

**RAPPORT N° 2025/271 : Assainissement : Contrat Eau et Climat de l'Agence de l'Eau**

**Vu** l'avis du Conseil d'exploitation de la régie assainissement réuni le 24 novembre 2025 ;

Compte tenu de l'ambitieux programme d'investissement communal et intercommunal, notamment en matière d'assainissement, d'eau potable, d'eaux pluviales et de GEMAPI, l'Agence de l'Eau a proposé d'établir un contrat « Eau et Climat » pour garantir un taux d'aides intéressant (souvent 70 %) sur les opérations portées par la CCSP, le SIVU « Eau de l'Embrunais » et les Communes de Châteauroux, Chorges, Crots, Les Orres, Prunières, Saint-Sauveur, Puy Sanières, Saint Apollinaire, et Savines-Le-Lac.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE :**

**- D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer le contrat Eau et Climat établi avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, dont les dispositions clés sont les suivantes :

- Durée du contrat : 2026-2029
- Services concernés : Assainissement et GEMAPI
- Nombres d'opérations : 31 Assainissement + 6 GEMAPI
- Montant total des opérations : 38 281 610 € HT Assainissement + 2 840 000 € HT GEMAPI
- Montant total des aides : 17 082 297 € Assainissement + 737 500 € GEMAPI
- Le service Assainissement assurera l'animation et la coordination des différentes parties prenantes du contrat en qualité de structure porteuse.

**Ainsi fait les jours, mois, an susdits**



**La Présidente,**

**Chantal EYMEAUD**